

V – Réfection du city stade : demande de subvention au Département de l'Hérault, à la Région Occitanie et à l'Agence Nationale du Sport

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'envisager les travaux de rénovation du city-stade situé à côté du stade de l'Olivette.

Cette opération comprend notamment le remplacement du sol car l'utilisation quotidienne du city-stade et la pratique libre, ont contribué à l'usure de cet équipement réalisé en 2011.

Cette opération permettra d'améliorer le confort de jeu et d'éviter les blessures des usager

Avec 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention, le Conseil Municipal approuve les travaux de réfection du city-stade et le plan de financement s'y rapportant et sollicite une aide financière auprès du Département de l'Hérault, de la Région Occitanie et de l'Agence Nationale du Sport pour le financement de ces travaux,

Il charge Monsieur le Maire de déposer le dossier de demande de subvention et l'autorise à signer tout document technique, administratif et financier relatif à ce dossier.

VI – Réfection de la cour de l'école élémentaire : demande de subvention au Département de l'Hérault et à la Région Occitanie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux en cours de réhabilitation et d'extension du restaurant scolaire sur le site de l'école élémentaire Antoine Colombié.

A la suite de ces travaux il sera nécessaire de prévoir la réfection de la cour de l'école car les travaux actuels auront contribué à la dégrader.

Afin d'assurer la sécurité des élèves, il propose à l'assemblée de bien vouloir approuver ces travaux.

Avec 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention, le Conseil Municipal approuve les travaux de réfection de la cour de l'école élémentaire Antoine Colombié et le plan de financement s'y rapportant, sollicite une aide financière auprès du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie pour le financement de ces travaux et charge Monsieur le Maire de déposer le dossier de demande de subvention et l'autorise à signer tout document technique, administratif et financier relatif à ce dossier.

VII – Demande de subventions pour les travaux de mise en accessibilité de la voirie rue de l'Ancienne Distillerie : au Département de l'Hérault

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la voirie de la rue de l'Ancienne Distillerie est actuellement dégradée.

Afin d'assurer la sécurité des riverains et des usagers de cette voie, il devient nécessaire d'en assurer la réfection et sa mise en accessibilité.

Avec 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention, le Conseil Municipal approuve les travaux de mise en accessibilité de la voirie de la rue de l'Ancienne Distillerie et le plan de financement s'y rapportant et sollicite une aide financière auprès du Département de l'Hérault pour le financement de ces travaux,

VIII – Augmentation de l'enveloppe pour les sorties scolaires de l'école élémentaire

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 0004/2024 du 8 février 2024 il a été votée une enveloppe de 5 700 € pour financer les sorties scolaires de l'école élémentaire Antoine Colombié, soit 950 €/classe.

Ce montant a été revalorisé de 30 €/classe par rapport à 2023.

Les enseignants de l'école élémentaire sollicite une hausse de ce budget afin de pouvoir maintenir les actions de classes vertes menées par l'équipe enseignante.

Monsieur le Maire propose de prévoir pour 2025, une augmentation globale de 800 € (soit 133,33 €/classe).

Avec 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention, le Conseil Municipal approuve l'augmentation de 800 € (soit 133,33 €/classe) pour les sorties scolaires de l'école élémentaire Antoine Colombié à Maureilhan.

IX – Subvention exceptionnelle au collège de Cazouls-les-Béziers pour le voyage en Espagne (échange avec des élèves espagnols)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le collège de Cazouls-les-Béziers a sollicité la commune pour une subvention exceptionnelle qui servirait à financer le voyage de classes pour un échange avec des élèves espagnols.

Cette aide allégerait également la participation des familles des élèves Maureilhanais à ce voyage.

Il propose d'accorder une aide de 20 € par élève maureilhanais.

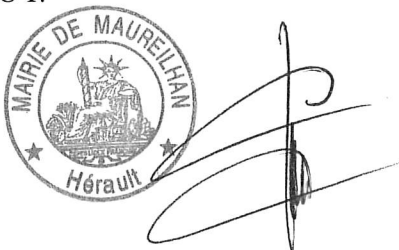
Avec 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention, le Conseil Municipal approuve la subvention exceptionnelle de 20 € par élève maureilhanais au collège de Cazouls-les-Béziers pour financer le voyage en Espagne des classes de 4ème et 3ème.

X – Questions diverses

- Date à prévoir pour le dépôt de gerbe sur la tombe de José DUARTE, Adjoint au Maire, décédé subitement le 1^{er} août 2014 (entre le 5 et le 9 août).
- Arrêté préfectoral du 5 juillet 2024 : alerte renforcée sécheresse
- Mise en garde de la communauté de commune La Domitienne sur les cartouches de protoxyde d'azote retrouvées de plus en plus souvent dans les containers. Ces cartouches doivent être ramenées au lieu de vente qui ont l'obligation de les reprendre.
- Nouveaux horaires des déchetteries du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre : du mardi au samedi de 7 h à 13 h et le dimanche de 8 h à 12 h. Fermeture le lundi.
- Il est prévu le ré-engazonnement des deux stades. A cet effet un mail est adressé aux deux présidents de clubs (rugby et foot) de la fermeture des stades du 12/04/2025 au 28/04/2025 et du 19/05/2025 jusqu'à la fin de la saison. Il faudra en informer les écoles qui utilisent le stade quelquefois. Le devis pour ces travaux est de 7 200 € pour les 2 stades.
- L'INSEE nous informe que le recensement de la population est retardée d'un an et aura lieu en janvier/février 2026. Il conviendra de penser à recruter des agents recenseurs.
- Bilan du RLise des Sablières : 25 personnes ont été accompagnées sur la commune (période du 1/04/2023 au 30/03/2024).
- Evolution des tarifs Gaz : augmentation de 27 % de la part « acheminement) qui représente environ 20 % de la facture.
- Information sur les zones ZRR qui deviennent FRR avec les critères correspondant mais Maureilhan ne rentrent pas dans ces critères.
- Bilan de la médiathèque dont les prêts sont en hausse, dû à un excellent travail de Frédéric.
- Congés de Monsieur le Maire du 19 juillet au 4 août
- Travaux de réfection de la rue Jules Ferry et rue des Soeurs : c'est l'entreprise Francès (co-traitant Eurovia) qui a été retenue à l'issue de la consultation.
- Départ à la retraite de Lionel ARCELIN au 1^{er} octobre 2024
- Remerciements des familles SABATIER, SAURAT et COTTIER pour condoléances décès
- Évocation de la fêria 2024 qui a été une belle réussite avec les floralies

Plus rien n'étant à délibérer Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 00

Le Maire,
Christian SEGUY.



Le secrétaire de séance,
Jacques GUILLAUME